

2005/2007

Le Nord-Pas de Calais, terre de cinéma et d'audiovisuel...



Version définitive après validation
en
CA et AG



Introduction

- **La commande** : bilan des actions passées du CRRAV et proposition d'un plan d'action 2005/2007.
- **Les nouveautés** : une ambition culturelle et économique, des actions à l'échelle de l'eurorégion, le souci de mieux suivre l'impact des actions menées.
- **La méthode** : de janvier à mai 2004, une large concertation interne et externe sur le plan de l'action ; de novembre 2004 à février 2005, une deuxième concertation sur les modalités d'intervention.
- **Deux conditions en préambule** : égalité d'accès aux aides du CRRAV pour les secteurs associatif et privé, actions du CRRAV menées sur l'ensemble du territoire régional.

1984/2003

Carte d'identité du CRRAV

- **Objectif** : développer de la production audiovisuelle dans la région Nord-Pas de Calais.
- **Statut** : association créée en 1985, associée au Conseil Régional, cofinancée par Lille Métropole Communauté Urbaine, l'Union Européenne et la DRAC.
- **Activités principales** : parc de matériel, fonds d'aide à la production et formation.
- **Publics** : associations, collectivités locales et sociétés de production.
- **Personnel** : 30 salariés à Tourcoing et dans les antennes, 60 collaborateurs occasionnels.



Plan

Bilan synthétique du CRRAV

- **L'évolution de l'environnement** : quelles sont les évolutions probables du secteur de la production audiovisuelle d'ici 2007 ?
- Dans ce contexte, quelle doit être **la stratégie du CRRAV** pour **renforcer la création et la production régionale** ?
- Quelles **mesures pratiques** faut-il mettre en place ?

- **Une notoriété préservée** : précurseur il y a vingt ans, le CRRRAV est reconnu dans le milieu professionnel au-delà de la région. « L'Humanité » (Grand Prix du Jury au Festival de Cannes), « Germinal », « La vie rêvée des anges »... y sont pour beaucoup.
- **Une double dimension culturelle et économique** : là où beaucoup de régions ne s'intéressent qu'aux retombées économiques ou à la création culturelle, le CRRRAV joue déjà les deux cartes.

- **Un spectre d'activités unique en France** : aucun autre organisme régional ne couvre autant de publics avec une gamme aussi large d'outils.
- **Un début d'action au niveau de l'eurorégion** : là où la plupart des régions continue de penser à l'échelle régionale, le CRRAV a déjà engagé des actions avec ses voisins belges et anglais.

- **Une stratégie eurorégionale mal maîtrisée.** Elle se heurte à trois écueils : les zones d'action n'ont toujours pas de sens économique, certains partenaires choisis n'ont pas de moyens financiers, le mode de financement de ces actions met en péril l'existence du CRRAV.
- **La tentation « de faire » plutôt que « d'aider à faire » :** les financements européens ont permis au CRRAV de ne pas rechercher systématiquement des synergies régionales. A l'origine lieu d'ouverture, le CRRAV a été perçu parfois comme un concurrent par les acteurs régionaux.

- **Le déclin des activités historiques** : l'arrivée de matériel numérique bon marché permet à certaines associations de s'équiper sans passer par le parc de matériel du CRRAV. Le budget du fonds d'aide stagne depuis des années, plaçant la région Nord-Pas de Calais parmi les « derniers de la classe ». Faute de personnel, le bureau d'accueil des tournages n'est plus à la hauteur de ses concurrents.
- **Une dispersion des moyens** : parallèlement, le CRRAV a lancé au cours des dernières années deux festivals (Post-frontière et Au bonheur des docs), un concours de courts métrages pour les lycéens (Fais ton cinéma), un magazine TV frontalier (Puls'Art), des formations multimédias...

- De ce bilan synthétique, on pourrait en tirer **quelques idées simples pour repartir de l'avant** : se recentrer sur ses métiers historiques, jouer les collaborations régionales et doubler le fonds du CRRAV.
- Avant de rentrer dans le concret, assurons-nous que **les solutions proposées il y a vingt ans sont encore pertinentes**. Le monde de la production audiovisuelle ne risque-t'il pas de connaître de profonds changements d'ici 2007 ?

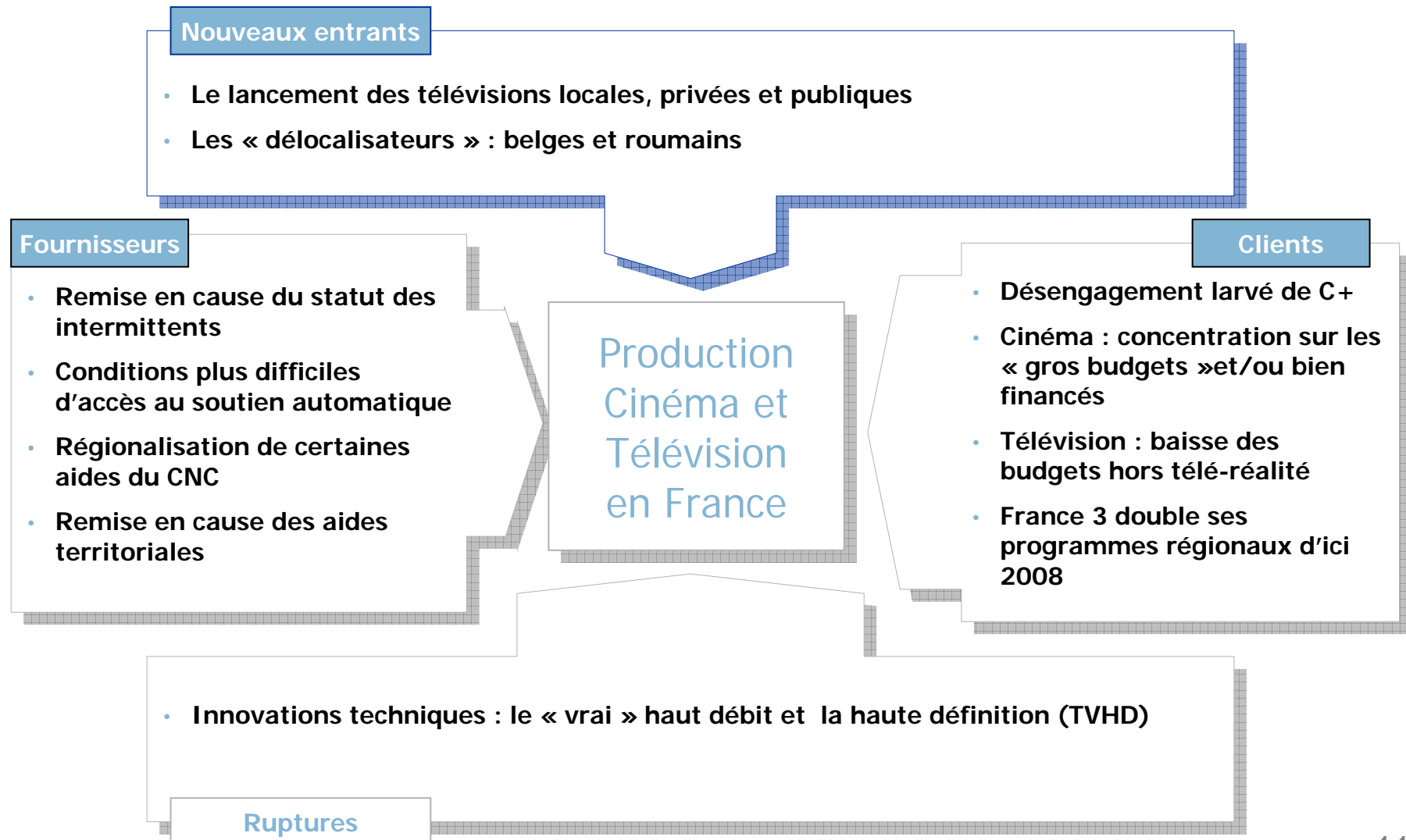


Plan

- Innovateur il y a vingt ans, le CRRAV ne l'est plus aujourd'hui... Principaux responsables : une stratégie de croissance mal maîtrisée et une politique de « repli sur soi-même ».

L'environnement : quelle est la **dynamique du secteur de la production audiovisuelle** ? Comment peut-il évoluer d'ici 2007 ?

- Dans ce contexte, quelle doit être **la stratégie du CRRAV** pour renforcer la création et la production régionale ?
- Quelles **mesures pratiques** faut-il mettre en place ?



- En 2003, les aides des collectivités territoriales (30 M€) ont augmenté de 68%. Les régions accordent 88% de ces aides.
- Deux poids lourds : Ile de France (10 M€) et Rhône-Alpes (4,3 M€). Trois régions dynamiques : PACA (1,8 M€), Bretagne (1,6 M€) et Poitou-Charentes (1,5 M€). Une région historique dépassée : le Nord-Pas de Calais (0,6 M€).
- Un nouvel élan en 2004 avec l'opération du CNC « 1€ pour 2€ » ?

- La politique française d'aide à la production audiovisuelle (CNC, intermittents et Canal+) sera **de plus en plus sélective**.
- Après la publicité, la fiction risque de connaître une **délocalisation partielle des tournages**. La région est frontalière avec la Belgique, un des pôles majeurs de délocalisation.
- Entre des chaînes nationales qui privilégient les « gros budgets » et des chaînes locales sans moyens, **les petits producteurs associatifs et privés** auront plus de difficultés à percer.
- **Opportunités régionales** à confirmer : doublement de la production de France 3 d'ici à 2007 et lancement de TV Lille.
- Prudence du côté des investissements en matériel : un **nouveau standard technique** de production et de diffusion va s'imposer.

Nous abordons une période charnière de l'histoire audiovisuelle



Plan

- Innovateur il y a vingt ans, le CRRAV ne l'est plus aujourd'hui...
Principaux responsables : une stratégie de croissance mal maîtrisée et une politique de « repli sur soi-même ».
- Au cours des trois prochaines années, le CNC et les chaînes vont se montrer plus sélectifs. Les producteurs créatifs, spécialisés et internationalisés, prendront l'avantage...

Dans ce contexte, quelle doit être **la stratégie du CRRAV** pour **renforcer la création et la production régionale** ?

- Quelles mesures pratiques faut-il mettre en place ?

2004/2007

Les conditions incontournables du succès

Le marché d'ici 2007

- Uniformisation des scénarios
- Moins facile de se financer au niveau français
- « Embouteillage » des projets au niveau des diffuseurs

Les défis à relever

- Raconter des histoires originales
- Bien les financer, au-delà du marché français
- Réussir à les faire connaître aux diffuseurs

Proposition

**Organiser les actions du CRRAV
autour de ces trois conditions indissociables pour
réussir**

La confrontation... positive

Au début...

- On pense qu'on peut réussir seul.
- Peu d'auteurs, de réalisateurs ou de producteurs échappent à cette tentation

En réalité...

- La création et la production audiovisuelles sont des exercices laborieux.
- L'écriture, le montage et la production se nourrissent de discussions, de confrontations, de remises en question.

Proposition

**Placer la « confrontation positive »
au cœur de nos actions**



Plan

- Innovateur il y a vingt ans, le CRRAV ne l'est plus aujourd'hui... Principaux responsables : une stratégie de croissance mal maîtrisée et une politique de « repli sur soi-même ».
- Au cours des trois prochaines années, le CNC et les chaînes vont se montrer plus sélectifs. Les créateurs et les producteurs, créatifs, spécialisés et internationalisés, prendront l'avantage...
- Le Plan CRRAV 2005/2008 doit permettre aux acteurs régionaux de relever ces trois défis. Il place la « confrontation positive » au centre de ses actions et préfère « faciliter » plutôt que faire.

Quelles mesures pratiques faut-il mettre en place ?

AXE 1 – Aider la création : préparer la prochaine génération d'auteurs, de réalisateurs et de producteurs dans le milieu scolaire et extra-scolaire, favoriser l'accès aux pratiques audiovisuelles au plus grand nombre.

AXE 2 – Faciliter la production : d'abord en direction des associations et des sociétés de la région mais aussi en accueillant des tournages extérieurs, source d'emplois et de retombées économiques

AXE 3 – Faire connaître notre créativité : en direction des professionnels, acheteurs et futurs co-financeurs de nos films, mais aussi du grand public de la région.

Constat

- Le Conseil Régional, les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais et le CRRAV interviennent, chacun de leur côté, dans le milieu scolaire.
- Le CRRAV a lancé seul « Fais ton cinéma » en direction de lycéens qui ne sont pas assez préparés à cet exercice.
- Les professionnels de la Région ne sont pas associés à ces actions.
- Des associations empruntent du matériel au CRRAV pour proposer des formations dans le secteur scolaire mais il y a peu d'accumulation d'expériences.

AXE 1

Aider la création

Education et sensibilisation à l'image

Objectif

Permettre aux collégiens et aux lycéens de comprendre et décrypter le monde de l'image et, pour certains, passer derrière la caméra.

Actions du CRRAV

- Le CRRAV intègre le pôle régional d'éducation à l'image du collège aux lycées (Cinélique, ADCS et Conseil Général du Nord). « Fais ton cinéma » devient une opportunité pour l'ensemble des lycéens de l'eurorégion. Les associations, réalisateurs et les producteurs du Nord sont associés à ces démarches
- Le CRRAV appuie de manière spécifique les associations engagées dans cette démarche et facilite les échanges d'idées sur ce thème (table-ronde)

Constat

- Si les jeunes talents ne trouvent pas d'opportunités en région, ils filent vers Paris ou Bruxelles.
- Le plus difficile pour un auteur ou un réalisateur, c'est la première fois.
- Les demandes de financement des premières œuvres venant des antennes ne sont pas considérées comme étant « au niveau ».
- Les jeunes se font souvent une idée peu réaliste de ce milieu et de ses opportunités.

AXE 1
Faire émerger

Les nouveaux créateurs

Objectif

Repérer et faire émerger de nouveaux talents

Actions du CRRAV

- Créer des liens avec les lieux de formation avant la sortie de l'école (stages) et à l'occasion des « travaux d'école »
- Créer un fonds spécifique CRRAV « Première oeuvre » destiné aux auteurs et aux réalisateurs de la région.
- Organiser des formations (ateliers d'écriture...) ouverts au plus grand nombre, avec le souci d'éviter le formatage des œuvres.

Constat

- Des scénarios « faibles » sont régulièrement soumis aux comités de lecture des fonds associatif et privé.
- Pour obtenir une aide à l'écriture du CRRAV, l'auteur ou le réalisateur doit passer par un producteur privé.
- Les premières œuvres se réalisent généralement dans des structures associatives, rarement dans les sociétés privées. La production de courts métrages est en baisse.
- Les auteurs-réalisateurs et les producteurs privés régionaux se rencontrent peu...

Objectif

Améliorer la qualité des scénarios.

Actions du CRRAV

- Pré-sélectionner les scénarios avant soumission aux comités de lecture des deux fonds et octroi d'une aide à l'écriture ou à la réécriture directement à un auteur ou à un producteur (privé ou associatif).
- Maintien de formations abordables au CRRAV pour les auteurs-réalisateur et les techniciens (sur des outils performants).
- Transfert du fonds documentaire du CRRAV dans un autre lieu.

Constat

- Stagnation de la production régionale avec spécialisation dans le court métrage et l'art vidéo pour l'associatif, le documentaire pour les privés.
- Le chiffre du parc de matériel du CRRAV baisse et les salles de montage sont aujourd'hui très peu utilisées.
- Le CRRAV est un « guichet » généreux qui coproduit des projets pas toujours bien financés et à qui on rend peu compte.
- Les programmes Interreg ne permettent pas de toucher les bons interlocuteurs européens pour les production audiovisuelle de stock.

AXE 2

Faciliter

La structuration de la production

Objectif

Améliorer les conditions artistiques et financières de production

Actions du CRRAV

- Le CRRAV doit favoriser les passerelles entre les genres et les secteurs. Il doit accompagner les projets tant d'un point de vue technique que dans le montage des dossiers.
- Maintien du parc de matériel et des possibilités de réduction pour le secteur associatif. Relance des investissements en 2005/2007 avec pour objectif de pouvoir produire en qualité broadcast de « A à Z ». Consultation des associations pour les investissements.
- Augmentation de l'enveloppe des fonds associatif et Cinéma Télévision. Maintien du caractère interdisciplinaire et de la non-obligation d'avoir un diffuseur pour le fonds associatif, doublement du fonds Cinéma Télévision pour les documentaires et la fiction. Enrichissement des trois comités de lecture.

Actions du CRRAV (suite)

- Le CRRAV rejoue pleinement son rôle de coproducteur pour les productions privées : accompagnement du projet le plus tôt possible, apport en cash, moyens de montage en « part en industrie » et retour sur investissement.
- L'instauration de règles claires (non présence d'un membre du comité si projet soumis, respect des règles d'écriture et de financement...) garantit l'intégrité des comités de sélection.
- Création de fonds avec d'autres régions (Wallonie, Flandre, régions françaises) et des diffuseurs (France 3 NPDC, TV locales...).

Constat

- Sans un minimum de techniciens et de services en région, la production régionale ne peut pas se développer.
- Attirer les tournages en région permet de faire travailler les techniciens régionaux et induit des retombées économiques.
- Le tournage de fictions extérieures dans le NPDC est en chute libre à l'image des fonds disponibles et des moyens du bureau d'accueil.
- L'essentiel des tournages solvables se déroule en métropole sans contribution de LMCU au financement des productions. Les retombées économiques induites par le secteur associatif ne sont pas prises en compte.

AXE 2 Développer

Les compétences en région

Objectif

Développer les tournages extérieurs à la région pour garantir l'activité des professionnels de l'audiovisuel

Actions du CRRAV

- Relancer le bureau d'accueil : antennes opérationnelles en région et convention avec l'ANPE Spectacle.
- Développer les tournages de téléfilms plus créateurs d'emplois. Faciliter la production exécutive de films « extérieurs » par des sociétés régionales.
- Prospection de productions ayant « un sens » en Nord-Pas de Calais et application rigoureuse de la grille d'implication régionale.
- Ouverture des aides de la DAE aux associations.

Constat

- Le CRRRAV n'a plus d'outils de communication disponibles dignes de ce nom.
- Un bon site remplace une plaquette, le haut débit rend possible le streaming vidéo.
- Plusieurs régions françaises (Bretagne, Pays de Loire, Aquitaine) ou frontalières (Bruxelles, Wallonie) investissent fortement dans la communication pour se construire une identité audiovisuelle.
- Les films de la région ne sont pas présents dans tous les marchés et les festivals qui comptent.

Objectif

**Faire connaître la créativité des professionnels de la région
à l'extérieur de nos frontières**

Actions du CRRAV

- Refonte du site Internet avec possibilité de visionnage vidéo et création d'un portail régional sur l'audiovisuel en région (vitrine des associations et des sociétés privées). Relance d'une newsletter mensuelle par mail.
- Création d'un bureau de diffusion chargé d'organiser la présence des films coproduits dans les festivals.
- Stand CRRAV à Clermont-Ferrand et au Sunny Side ouvert aux associations.
- Mise en place d'une vidéothèque des films coproduits.

Constat

- Avant d'être connu à l'extérieur, il vaut mieux être connu chez soi.
- En dehors d'avant-premières fréquentées par un noyau dur de cinéphiles, la production régionale est très peu montrée en région.
- Le contribuable qui finance nos actions, les élus qui décident de nos financements n'ont guère l'occasion d'en voir les résultats.
- Les festivals ne manquent pas en région (le CRRAV en a créé deux) mais ils ne se coordonnent guère même si ils sont généralement cofinancés par les mêmes bailleurs.

AXE 3
Faire connaître

**La production régionale
au grand public**

Objectif

**Faire découvrir le meilleur
de la production régionale associative et privée**

Actions du CRRAV

- Suivre les œuvres coproduites, de l'écriture à la diffusion, sur le site Internet du CRRAV.
- Mieux promouvoir les films écrits, réalisés ou produits en Nord-Pas de Calais. Diffusion dans les salles de cinéma et les TV locales de la région ainsi qu'à l'extérieur.
- Développement des avant-premières et création d'un label régional «Ecrit, réalisé ou produit en Nord-Pas de Calais ». Extension hors métropole lilloise, Paris et Bruxelles.